



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL EN HAUTEUR ET UTILISATION DES HARNAIS.

Dernière mise à jour le 15/11/2024.

OBJECTIF

La réglementation ne donne pas de définition du travail en hauteur. C'est à l'employeur de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur lors de l'évaluation des risques. Le Code du travail précise les règles à suivre pour la conception, l'aménagement et l'utilisation des lieux de travail et pour la conception et l'utilisation d'équipements pour le travail en hauteur. Des règles particulières s'appliquent au secteur du BTP et à certaines catégories de travailleurs.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail
- Évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur
- Contrôler et utiliser les systèmes antichute (Vérification, équipement, réglage et stockage).
- Acquérir les compétences afin de travailler en toute sécurité en hauteur.

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev23

Contact

0297611182
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur ayant des risques de chutes de hauteur.

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.
- Avoir été reconnu apte médicalement

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

♿ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Programme théorique

La réglementation

- Les accidents du travail
- Les responsabilités dans l'entreprise

La prévention du risque des chutes de hauteur

- La préparation du chantier (cahier des charges...)
- L'analyse du site, du terrain, des risques spécifiques
- L'élaboration des consignes de sécurité
- Les mesures de Prévention

Les protections collectives

- Les moyens d'accès
- Les postes de travail
- Les barrières et filets

Les travaux sur cordes

Les EPI

- Les systèmes d'arrêt de chutes (harnais, longe...)
- L'utilisation, l'entretien et le stockage
- Les points d'ancrages, d'amarrage et ligne de vie
- La formation
- Les vérifications périodiques

Le facteur de chute et la force de choc

Les gestes de secours

Programme pratique

Analyse d'une situation de travail en hauteur

Mise en place et vérification d'une ligne de vie, choix des points d'ancrage

vérification des composants d'un système antichute, vérification d'adéquation à la situation de travail en hauteur, vérification, port et ajustement du harnais

INTERVENANT(S)

Formateur sécurité

ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation